



DEPARTEMENT du GARD
ARRONDISSEMENT de ROQUEMAURE
COMMUNE de LIRAC

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LIRAC ET DEFINITION DU PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS DE L'ÉGLISE BASSE

Par arrêté municipal n°03.2017, une enquête publique est prescrite du 4 septembre 2017 au 9 octobre 2017 inclus (36 jours), en vue de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LIRAC et de la définition du Périmètre Délimité des Abords de l'église basse.

Pendant toute la durée de cette enquête, le projet de Plan Local d'Urbanisme restera déposé en Mairie de LIRAC, où les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Un registre destiné à recevoir les observations éventuelles sera ouvert pendant la même période dans la Mairie.

Monsieur Michel MAHIEUX, commissaire enquêteur, recevra les déclarations verbales ou écrites qui lui seront présentées en mairie de LIRAC aux jours et heures ci-après :

Lundi 4 Septembre 2017, de 14 h à 16 h 30

Mardi 13 Septembre 2017, de 9 h à 12 h 00

Samedi 23 Septembre 2017, de 9 h à 12 h 00

Lundi 9 Octobre 2017, de 9 h à 12 h 00

Toute correspondance relative à l'enquête susvisée peut être adressée au commissaire enquêteur en mairie de LIRAC.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la mairie, des conclusions motivées du commissaire enquêteur pendant une durée de 1 an, comptée à partir de la date de clôture de l'enquête.

Une publicité de l'enquête est accessible sur le site de la préfecture du Gard.

Le présent avis sera affiché 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci sur le territoire de la commune de LIRAC.

Le Maire de Lirac,
Stéphane CARDENES